

Qu'est-ce que le passé antérieur ?

➤ Le passé antérieur est un **temps composé du passé**.

Il est utilisé pour exprimer des faits et actions, généralement brefs et d'une durée déterminée, antérieurs à un passé simple. C'est un temps peu utilisé à l'oral mais un temps de narration.

Exemple : Quand elle **eut fini** de manger, elle rejoignit son frère. (Manger est antérieur à l'action de rejoindre son frère)

Comment se conjuguent les verbes du deuxième groupe au passé antérieur ?

Pour construire un verbe du 2<sup>ème</sup> groupe au passé antérieur :

- on prend l'auxiliaire « avoir » ou « être » au passé simple
- et ajoute le participe passé du verbe.
- Attention ! Le participe passé suit les règles d'accord quand il est conjugué avec l'auxiliaire « être » : il prend la marque du féminin : (e) et celle du pluriel : (s).

Exemples :

- le verbe « finir » :  
j' **eus** fini  
tu **eus** fini  
il/elle **eut** fini  
nous **eûmes** fini  
vous **eûtes** fini  
ils/elles **eurent** fini